1, rue des Arquebusiers
67080 Strasbourg Cedex

Fondation René Cassin

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars
Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Capital de 400 000 euros - RCS Strasbourg 348 600 990

Fondation René Cassin
Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 11 décembre 2015
Siège social : 2 allée René Cassin 67000 Strasbourg

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au conseil d'administration de la fondation Fondation René Cassin,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation Fondation René Cassin relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06, prolongé par le règlement n° 2023-03, exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la trésorière et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Strasbourg, le 18 mai 2025

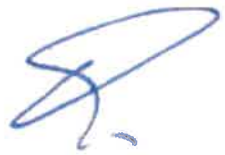

Gilles Contesse

Associé

Bilan Actif

Bilan Actif		Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
		Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement	I				
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires		19 688	26 748	-7 060	16 102
Autres immobilisations incorporelles		83 000	74 700	8 300	
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains		316 000		316 000	316 000
Constructions		2 089 984	616 709	1 473 275	1 568 605
Instal. techniques, matériel et outillages indus.					
Autres immobilisations corporelles		141 728	86 319	55 409	50 161
Immo. corp. en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations		15		15	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	**II**	**2 650 415**	**804 476**	**1 845 939**	**1 950 868**
Comptes de liaison	III				
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés		13 920	9 270	4 650	9 270
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		265 618	12 430	253 188	88 969
Charges constatées d'avance		8 105		8 105	10 231
Valeurs mobilières de placement		650 000		650 000	615 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités		220 885		220 885	391 384
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	**IV**	**1 158 527**	**21 700**	**1 136 827**	**1 114 853**
Frais d'émission des emprunts	V				
Primes de remboursement des emprunts	VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif	VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)		**3 808 942**	**826 176**	**2 982 767**	**3 065 721**

Bilan Passif

Bilan Passif		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
		Total	Total
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires		2 242 582	2 242 582
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Écarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau		-896 223	-801 104
Excédent ou déficit de l'exercice		-150 078	-95 119
Situation nette		1 196 281	1 346 359
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement		739 249	787 474
Provisions réglementées			
TOTAL DES FONDS PROPRES	**I**	**1 935 530**	**2 133 833**
Autres fonds propres			
Montant des émissions de titres associatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES	**I bis**		
Comptes de liaison	**II**		
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		761 787	661 274
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	**III**	**761 787**	**661 274**
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS	**IV**		
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		18 922	41 509
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		44 352	58 083
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		56 052	54 440
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		3 600	3 967
Produits constatés d'avance		162 524	112 615
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES	**V**	**285 450**	**270 614**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	**VI**		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)		**2 982 767**	**3 065 721**

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Vente de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	339 149	308 991
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	498 500	363 734
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	31 350	5 365
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	13 400	65 900
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		38 726
Autres produits	409	269
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	**882 808**	**782 986**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	3 169	8 979
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	401 004	414 968
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	8 324	5 351
Salaires	292 021	278 088
Cotisations sociales	103 706	92 821
Dotations aux amortissement et dépréciations	142 674	108 972
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	100 513	
Autres charges	10 209	391
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	**1 061 621**	**909 571**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-178 813**	**-126 585**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	29 295	29 822
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	**29 295**	**29 822**

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
		Total	Total
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées		560	690
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		**560**	**690**
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		**28 735**	**29 131**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)		**-150 078**	**-97 454**
Produits exceptionnels	**V**		39 526
Charges exceptionnelles	**VI**		37 191
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)			**2 335**
Participation des salariés aux résultats	**VII**		
Impôts sur les bénéfices	**VIII**		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		**912 102**	**852 333**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)		**1 062 180**	**947 452**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**-150 078**	**-95 119**

Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		47 457	33 381
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		**47 457**	**33 381**
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole		47 457	33 381
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		**47 457**	**33 381**

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 2 982 767 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -150 078 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Préambule

L'établissement dit "Fondation René CASSIN - Institut international des droits de l'homme" a été fondé en 2015.

Fidèle à la pensée et à l'oeuvre de René Cassin (1887-1976). Prix Nobel de la Paix, qui créa en 1969 l'institut international des droits de l'homme, la Fondation a pour but de mettre en oeuvre, en toute indépendance, au service de la communauté internationale tout entière, et dans un esprit scientifique et désintéressé, la défense, la promotion et le développement des droits de l'homme et des libertés fondamentales, à travers l'enseignement, la formation, la recherche la diffusion d'informations. Elle contribue ainsi indirectement au maintien de la paix et à la justice dans la vie sociale.

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature correspondent aux heures effectuées par les membres des comités scientifique du comité d'éthique mais également des étudiants à titres bénévole. Ces heures de bénévolat sont évaluées au titre de l'exercice 2025 à hauteur de 47 457 € soit 1 919 heures. Le coût horaire est de 80 € pour les membres des comités et du SMIC horaire pour les étudiants.

Faits caractéristiques

Le budget annuel des subventions de l'état ou d'une collectivité territoriale étant supérieur à 150 K€, il est mention de la rémunération totale des deux plus haut cadres dirigeants, qui s'élèvent à 84 886 €.
La Fondation René Cassin a organisé pour la première fois en décembre 2024 le prix Jacques RIBS suite au leg versé en 2023 pour un montant de 703 277,40 €.
Des charges ont été engagées sur cet exercice à hauteur de 11 717 €, compensées par des intérêts liés au placement pour un montant de 24 220 €.
Par conséquence il a été constitué une provision pour fonds dédiés pour 12 503 €.

Il a également été constitué cette année une provision pour fonds dédiés d'un montant de 88 010 € concernant le projet EUAA (European Union Agency for Asylum) qui correspond aux dépenses non engagées à ce jour sur un budget global de 105 000 €.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Fonds de commerce 10 ans,
- Constructions 10 à 50 ans, en fonction des composants retenus (Gros œuvre 50 ans, façade 20 ans, agencements 10 ans, installation générales 15 ans).
- Matériel de bureau et informatique 3 à 5 ans,
- Mobilier 8 à 10 ans,
- Fonds documentaire - bibliothèque 20 ans.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements comptables

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable.

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraine des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :
A adapter en décrivant les modifications éventuelles sur les rubriques suivantes :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Engagements en matière de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2025) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3,90%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Concours publics, subventions d'investissement et d'exploitation

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

Au titre de l’année 2025, la Fondation René Cassin a perçu des subventions d’exploitation et des contributions financières pour un montant total de 408 270 € (dont 61 500 € au titre du mécénat).

Concernant les subventions d’exploitation (hors mécénat), la répartition est la suivante : Union Européenne : 155 118,11 € ; Collectivités Territoriales : 120 050 € ; de l’Etat : 42 465 € ; autres structures publiques : 15 736,82 €

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Pensions, retraites et assimilés	7 968
Autres engagements	
TOTAL	**7 968**

Commentaires : néant

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaires : néant

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	19 688			19 688
Autres immobilisations incorporelles	83 000			83 000
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**102 688**			**102 688**
Immobilisations corporelles				
Terrains	316 000			316 000
Constructions	2 089 984			2 089 984
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	125 697	16 031		141 728
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 531 681**	**16 031**		**2 547 712**
Immobilisations financières				
Participations				15
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				**15**
TOTAL GÉNÉRAL	**2 634 369**	**16 031**		**2 650 415**

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements				Entrées
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	16 031			16 031		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	**16 031**			**16 031**		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements				Sorties
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	11 886	14 863		26 748
Autres immobilisations incorporelles	74 700			74 700
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**86 586**	**14 863**		**101 448**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	521 379	95 329		616 709
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	75 536	10 782		86 319
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**596 915**	**106 112**		**703 027**
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	**683 501**	**120 974**		**804 476**

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	14 863				
Immobilisations corporelles	106 112				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	**120 974**				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES					
TOTAL DES PROVISIONS					

Commentaires : néant

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients		9 270		9 270
Autres dépréciations		12 430		12 430
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		**21 700**		**21 700**
TOTAL GÉNÉRAL		**21 700**		**21 700**

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	9 270	9 270	
Clients, usagers et comptes rattachés	4 650	4 650	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	573	573	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	4 710	4 710	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	260 335	260 335	
Charges constatées d'avance	8 105	8 105	
TOTAL	**287 643**	**287 643**	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes		Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
			Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :	- A 1 an max. à l'origine				
	- A plus d'1 an à l'origine	18 922	18 922		
Emprunts et dettes financières diverses (1)					
Fournisseurs et comptes rattachés		44 352	44 352		
Dettes des legs ou donations					
Personnel et comptes rattachés		23 223	23 223		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		27 947	27 947		
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et assimilés		4 882	4 882		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes		3 600	3 600		
Produits constatés d'avance		162 524	162 524		
TOTAL		**285 450**	**285 450**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 22 587

Commentaires : néant

Contributions volontaires en nature

Répartition par nature de charge	31/12/2025 Débit	31/12/2024 Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)		
TOTAL		
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)		
TOTAL		
862 - Prestation		
TOTAL		
864 - Personnel bénévole		
	47 457	
TOTAL	**47 457**	
TOTAL GENERAL	**47 457**	

Répartition par nature de ressources	31/12/2025 Crédit	31/12/2024 Crédit
870 - Dons en nature		
TOTAL		
871 - Prestation en nature		
TOTAL		
875 - Bénévolat		
TOTAL		
TOTAL GENERAL		

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	5	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	1	
TOTAL	8	

Commentaire

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	2 242 582				2 242 582
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	-801 104			95 119	-896 223
Excédent ou déficit de l'exercice	-95 119	95 119		134 036	-150 078
Situation nette	**1 346 359**	**95 119**		**229 155**	**1 196 281**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	787 474			48 225	739 249
Provisions règlementées					
TOTAL	**2 133 833**	**95 119**		**277 380**	**1 935 530**

Commentaires : néant

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		36 872	42 017
Dettes fiscales et sociales		34 301	33 400
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		3 600	3 967
	TOTAL	**74 773**	**79 384**

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		36 872.31	42 016.80
40810000 Fourn Factures Non Parvenues.		36 872.31	42 016.80
Dettes fiscales et sociales		34 301.00	33 400.00
42820000 Congés à payer		23 223.00	23 183.00
43820000 Org.Soc. Conges A Payer		11 078.00	10 217.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		3 600.00	3 967.49
46861000 Divers à reverser		3 600.00	3 967.49
	TOTAL	**74 773.31**	**79 384.29**

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits :	- D'exploitation	162 524	112 615
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL	**162 524**	**112 615**

Charges constatées d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges :	- D'exploitation	8 105	10 231
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL	**8 105**	**10 231**

Commentaires : néant